

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte rendu de la séance du 5 octobre 2006.

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR

N°1- désignation d'un Secrétaire de Séance.	M. DENIS
N°2- installation de nouveaux délégués.	M. DENIS
N°3- désignation des délégués à la CLE.	M. DENIS
N°4- augmentation du titre restaurant.	M. DENIS
N°5- indemnité allouée au Trésorier Payeur.	M. DENIS
N°6- modification des seuils dans le code des marchés publics.	M. DENIS

FINANCES

N° 7- compte administratif 2005.	M. DENIS
N° 8- débat d'orientation budgétaire 2006.	M. DENIS
N° 9- fractionnement de versements des participations.	M. DENIS
N°10-amortissement des subventions d'équipement.	M. DENIS

COMMISSION INONDATION

N°10- Hydraulique – modification de l'étude de programmation de travaux hydrauliques sur la vallée de l'Aa – volet désordres locaux.	M. MEQUIGNON
N°11- Hydraulique – modification de l'étude de programmation de travaux hydrauliques sur la vallée de la l'Aa – volet mobilisation du champ d'expansion des crues.	M. MEQUIGNON

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet Monsieur Jacques BERTELOOT a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire assisté des Services de la Communauté, pour rédiger le procès-verbal de séance, m'assister dans les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

J. BERTELOOT

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

Wa Hen

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 2

ADMINISTRATION GENERALE : INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par courrier du 15 novembre 2005, Monsieur le Maire de Watten nous a transmis après délibération, suite à l'élection municipale d'un nouveau conseil due au décès de M. HARLAY, les nouveaux membres délégués titulaires et suppléants suivants :

- délégués titulaires : MM. Daniel DESCHODT et Claude DEVULDER
- délégués suppléants : MM. Francis BERQUEZ et Marc DAMBRICOURT

De même, le courrier du 24 octobre 2005 de la CASO nous informe que le Conseil Communautaire a désigné en qualité de délégué suppléant au SmageAa, par délibération du 11 octobre 2005, Monsieur Pierre EVRARD en remplacement de Monsieur Yves BIERMAN décédé.

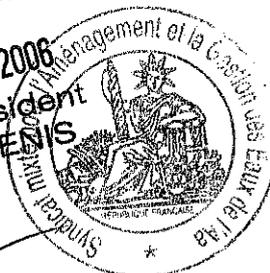
Présenté au bureau élargi, il est donc proposé au Comité Syndical d'installer les nouveaux délégués.

Après délibération, le Comité Syndical a installé les nouveaux délégués dans leur fonction.

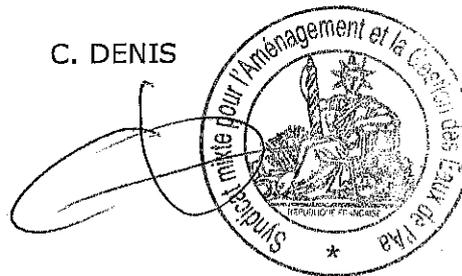
Pour extrait conforme,
Le président,

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE À DATER DU

16 MARS 2006
le président
C. DENIS



C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

REÇU LE

16 MARS 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 3

ADMINISTRATION GENERALE : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par courrier du 26 janvier 2006, la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de l'Audomarois, nous donne connaissance de la modification de sa composition.

Le SmageAa a été intégré par un délégué au sein du collège des élus.

Présenté au bureau élargi :

Sont proposés pour représenter le SmageAa à la CLE de l'Audomarois :

- Monsieur Christian DENIS en tant que titulaire
- Monsieur Jean-Michel BOUHIN en tant que suppléant.

Après délibération, le Comité Syndical autorise la représentation à la CLE de l'Audomarois des 2 membres désignés.

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

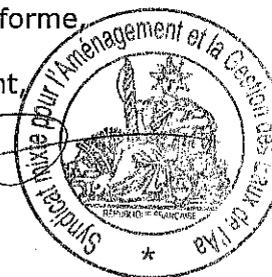
le président
C. DENIS



Pour extrait conforme

Le président

C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Wa Hen

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 4

ADMINISTRATION GENERALE : AUGMENTATION DU TITRE RESTAURANT

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 5 mai 2004, le comité syndical a accordé au personnel du SmageAa titulaires et stagiaires à temps complet ou non, accomplissant plus de 20h de travail par semaine, des titres-restaurant d'une valeur de 4 € dont 50% à la charge du salarié et 50% à la charge du SmageAa.

Une demande collective du personnel ayant été formulée auprès du président pour une revalorisation, une hausse du titre à 5 € et avec la même répartition de la charge est proposée à compter du 1^{er} avril 2006.

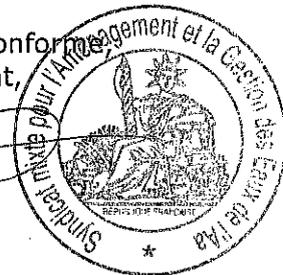
Présentée au bureau élargi et en accord,

Le comité syndical après en avoir délibéré accorde :

- la revalorisation du titre restaurant
- d'autoriser le président à signer la convention avec la Société retenue
- et d'inscrire cette dépense au budget primitif 2006.

Pour extrait conforme
Le président,

C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 5

ADMINISTRATION GENERALE : INDEMNITE ALLOUEE AU TRESORIER PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 22 février 2005, le comité syndical a décidé d'accorder à Monsieur TIBERGHIEU, Trésorier Principal de Saint-Omer, l'indemnité annuelle de conseil pour 2004.

Cette indemnité de conseil est versée suivant :

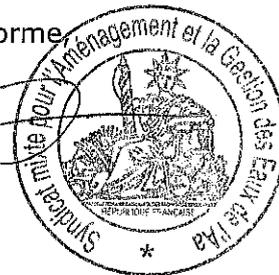
- le décret 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnité par les collectivités locales.
- l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 qui en fixe les conditions d'attribution ainsi que les bases, définies à l'article 4 de cet arrêté.

Présentée au bureau élargi et après délibération, le Comité Syndical accepte :

- d'attribuer au Trésorier Principal du Trésor Public de Saint-Omer, sur présentation d'un décompte, une indemnité annuelle de conseil.
- d'inscrire chaque année les crédits nécessaires au BP chapitre 011 - article 6225.

Pour extrait conforme
Le Président,

C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

17 MARS 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 6:

ADMINISTRATION GENERALE MODIFICATION DES SEUILS DANS LE CODE DES MARCHES PUBLICS. SUITE AU DECRET 2005-1737 DU 30 DECEMBRE 2005 -

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Suite à la mise en œuvre du nouveau Code des Marchés Publics, le Comité Syndical a, par délibérations du 9 septembre 2004, du 25 novembre 2004 et du 22 février 2005, pris un certain nombre de mesures portant organisation des marchés publics du SmageAa (publicité, délais, etc.)

Or par décret 2005- 1737 du 30 décembre 2005 du Ministère de l'Economie et des Finances, les seuils de procédure ont été modifiés. Ainsi, pour les Collectivités Territoriales, le seuil de 230 000 € HT pour les procédures adaptées des fournitures et de services a été ramené à 210 000 € HT, le seuil de 5 900 000 € HT pour les travaux a été ramené à 5 270 000 € HT.

L'ensemble des articles du Code où sont mentionnés ces montants ont ainsi été modifiés. Il convient en conséquence d'adapter nos délibérations antérieures à ces nouveaux seuils réglementaires qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2006.

Les autres dispositions prises par les délibérations de septembre et novembre 2004 et février 2005 demeurent bien sûr applicables.

Validée au bureau élargi, le Comité Syndical à la majorité absolue a décidé d'appliquer la nouvelle modification des seuils.

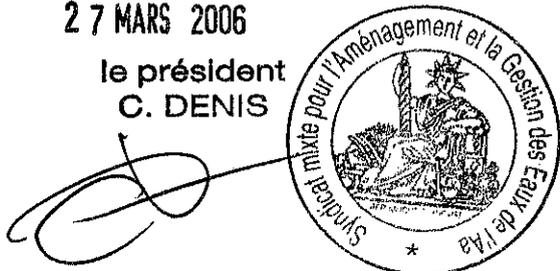
REÇU LE

27 MARS 2006

**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

27 MARS 2006

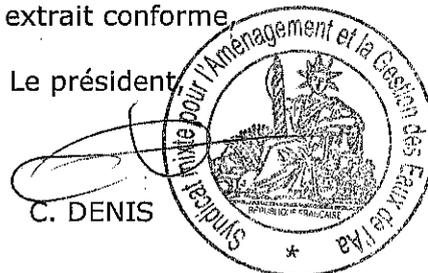
**le président
C. DENIS**



Pour extrait conforme

Le président

C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Walter

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

ne pas fournir
en SP

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n°7 :

FINANCES : BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - COMPTE DE GESTION - AFFECTATION DU RESULTAT - EXAMEN - ADOPTION

RAPPORTEUR : M. DENIS

Le compte administratif qui vous est présenté est le reflet de l'exécution de toutes les opérations effectuées par le SmageAa au cours de l'exercice 2005.

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

Dépenses	384 374.01 €
Recettes	613 629.46 €
Résultat de l'exercice	229 255.45 € excédent

Investissement :

Dépenses	80 187.74 €
Recettes	685 422.29 €
Résultat de l'exercice	550 827.98 € excédent

Résultat de clôture :

SECTIONS	Résultat de clôture de l'exercice 2004	Part affectée A l'investissement 2005	Résultat à la clôture de l'exercice 2005	Résultat de clôture 2005
investissement		672 021.88	+ 550 827.98	
fonctionnement	+617 615.11		+ 229 255.45	780 083.43

Les reports de crédits apparaissant en section d'investissement résultent de l'inscription de la totalité des crédits dont la réalisation se trouve reportée ou échelonnée sur plusieurs années.

Ces reports concernent principalement

- en dépenses :
 - les acquisitions de matériel (véhicule et outillage)
 - l'acquisition de logiciels et de matériel informatique

- en recettes : l'excédent de fonctionnement 2004 reporté, les participations, les subventions et l'autofinancement des amortissements.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose de prendre la délibération suivante dans la forme réglementaire.

Le Comité Syndical,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2005 dressé par Monsieur Christian DENIS, président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

a) lui donne acte des résultats du compte administratif, lesquels peuvent se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		672 021,68	54 406,57	0,00	54 406,57	672 021,68
Part affectée à investiss				672 021,68		672 021,68
Opérations de l'exercice	384 374,01	613 629,46	80 187,74	13 400,61	464 561,75	627 030,07
Totaux	384 374,01	613.629.46	134 594,31	685 422,29	518 968,32	1299 051.75
Résultat de clôture		229 255.45		550 827,98		780 083.43

Excédent de financement de fonctionnement	229 255.45
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	41 719.28
Excédent de financement en investissement	550 827.98
Total à reporter	229.255.45

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

c) a reconnu les restes à réaliser en dépenses d'investissement

d) a arrêté les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

e) décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : 229 255.45 € en section d'investissement au compte 1068

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 8 :

ADMINISTRATION GENERALE : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

La tenue du DOB est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants et les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants Celui-ci doit avoir lieu dans les 2 mois précédents l'examen du budget primitif.

Objectifs du D.O.B.

Cela permet aux élus :

- de discuter des opérations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière du SmageAa.

Une rétrospective financière vous est proposée avant d'aborder les perspectives pour 2006.

Rétrospectives 2005

Les projets menés en 2005

Ressources – Qualité - Milieux

Entretien de rivière, coordination de la lutte contre le rat musqué, ... les actions portant sur la gestion des milieux se sont poursuivies.

Cette année a été mise en place une participation financière à la lutte mécanique contre le rat musqué.

Par ailleurs, l'inventaire des barrages sur l'Aa et ses affluents a été approfondi (stage 2,5 mois) et va permettre de déterminer les actions à mener dans les années à venir sur un grand nombre d'entre eux.

Marais

L'accompagnement des maraîchers pour l'amélioration du fonctionnement hydraulique des casiers a été lancé en 2005 (stage 6 mois). Vu l'attente perçue au niveau des maraîchers et afin de poursuivre le projet et de le finaliser, le stage a été prolongé par un contrat court (novembre 2005 à avril 2006).

Le SmageAa est également partenaire du groupe de travail marais du Parc et de la CASO pour différentes actions : guide "rat musqué" notamment.

Inondation

Vannage du moulin Snick : Cette année, la maîtrise d'œuvre (AMODIAG) pour la réfection du vannage du moulin Snick a débuté. L'étude d'opportunité a montré que la mise en place d'un clapet automatique en remplacement de l'ouvrage existant n'aurait pas d'intérêt en période d'étiage. L'étude d'avant-projet ensuite a permis de définir les travaux à mener : une simple stabilisation du seuil actuel sera suffisante. Elle sera l'occasion également de mettre en place une passe à poisson car le seuil du moulin Snick est le premier barrage infranchissable pour les poissons qui remontent l'Aa. Le démontage des vantelleres a été effectué en fin d'année.

Vallons creux : Sur deux sites expérimentaux, le SmageAa a lancé les avant-projets (V2R) pour la réalisation d'ouvrages de régulation des eaux dans les vallons creux et secs. L'impact écologique est également étudié (Conservatoire des Sites). Cette étude d'avant-projet est prête d'être terminée. Le premier contact avec les propriétaires des sites a été positif.

Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols : Le fonds d'aide au couvert hivernal comme l'an dernier a été une réussite cette année avec une participation supérieure d'environ 14,6 %. Une subvention a aussi été octroyée au GRDA du Haut-Pays pour le financement d'un semoir (semis direct) visant à semer directement sous le couvert végétal de la culture précédente. Il s'agit de la mise en place d'une expérimentation à l'échelle du territoire du GRDA. Ces actions démontrent l'importance d'une animation agricole sur le territoire du SmageAa.

Général

Une étude préalable à la mise en place d'un contrat de rivière sur l'Aa a été menée (stage 6 mois). Ce projet a été approuvé par le Comité de Bassin Artois Picardie en décembre 2005. L'élaboration du contrat de rivière devrait être menée par le Parc naturel régional.

Rétrospective financière

Section de fonctionnement

En recettes : 613 629 € dont 550 000 € de participations des collectivités. On peut constater une augmentation par rapport aux prévisions budgétaires, celle-ci est due aux subventions de l'Agence de l'eau et de la Région concernant les études menées pour les barrages, le contrat et rivière et l'entretien pérenne de l'Aa (un acompte).

En dépenses : 370 974 € dont 266 287 € de charges de personnel. La masse salariale est en augmentation par rapport à 2004 du fait que l'année 2004 n'était pas complète, que plusieurs stagiaires sont venus renforcer l'équipe, et qu'un contrat à durée déterminée a été créé pour l'amélioration du fonctionnement hydraulique des casiers maraîchers.

Les dépenses générales sont restées équivalentes à celles de 2004. Elles s'élèvent à 48 715 €, dont la démolition des vantelleres au moulin Snick pour 2 990 €.

Les autres dépenses (charges de gestion courante, charges exceptionnelles) s'élèvent à 55 972 €, dans lesquels sont repris le fonds d'aide aux couverts hivernaux, la participation au financement du semoir en semis direct, ...

Section d'investissement

En recettes : On y retrouve l'amortissement sur les immobilisations qui procure un autofinancement, et l'excédent d'investissement 2004 reporté.

En dépenses : Aux comptes 20, 21 et 23, les dépenses d'investissement en 2005 se portent à un montant de 80 188 €, ce qui correspond à ce qui était prévu au budget primitif. L'équipe rivière a été équipée d'un véhicule tout terrain ; et les premières études d'aménagement ont été lancées.

Les projets pour 2006

Les actions menées depuis l'origine du SmageAa vont se poursuivre. C'est le cas pour l'entretien de rivière, la coordination de la lutte contre le rat musqué, ... Et le SmageAa continuera de se positionner comme structure partenaire pour l'accompagnement des projets d'intérêt communaux ou communautaires.

Certaines seront largement renforcées : c'est le cas pour la restauration des capacités piscicoles par l'accompagnement des associations locales de pêche. Et c'est surtout le cas de la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols puisque le SmageAa a embauché, depuis le 1^{er} janvier 2006, l'animateur agricole qui travaillait jusqu'alors au Parc naturel régional sur le territoire du S.A.G.E.

Enfin, des opérations dont les phases préalables ont été menées en 2005 se poursuivront en 2006. L'étude préalable à l'aménagement des vallons creux se poursuivra et sera suivie de la phase de maîtrise d'œuvre. De même, la maîtrise d'œuvre pour la réfection du vannage du moulin Snick continue avec la conception puis la réalisation d'une stabilisation du seuil actuel et d'une passe à poisson. L'accompagnement des maraîchers pour l'amélioration du fonctionnement hydraulique de leurs casiers se poursuivra également début 2006.

D'autres opérations ont été préparées en 2005 et seront véritablement lancées en 2006 : tel est le cas de l'opération visant à créer des ouvrages de mobilisation du champ d'expansion des crues pour la lutte contre les inondations, et celle pour la résorption des désordres hydrauliques locaux spécifiques. Sur le volet milieux, l'inventaire détaillé des ouvrages hydrauliques donnera lieu à différentes suites : rénovation ou aménagement, et modalités de gestion de ces ouvrages. Enfin, l'accompagnement des collectivités pour l'organisation et la communication de crise sera proposé.

Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

Les charges courantes continueront d'être maîtrisées. L'augmentation des effectifs et l'étendue des missions entraîneront toutefois des frais de fonctionnement supplémentaires.

Les frais de personnel

Les charges de personnel augmenteront du fait de l'augmentation des effectifs. Il faut aussi tenir compte de l'augmentation générale par revalorisation du point d'indice et garder la possibilité de rétribuer par le biais du régime indemnitaire l'investissement des agents dans leurs missions.

Les charges financières

Sans objet. Aucun emprunt n'est envisagé pour 2006.

Les recettes de fonctionnement

Les participations

Comme les années précédentes, il est prévu une participation maintenue au même montant des 10 structures adhérentes. Cette participation permet la constitution d'une ligne de trésorerie qui s'avérera indispensable lorsque le temps des investissements lourds sera venu. A la fin de l'année 2006, une meilleure vision sur les programmations pour les années suivantes permettra de rediscuter de ce principe.

Les subventions

Comme les années précédentes, les partenaires institutionnels seront sollicités pour des subventions sur chaque programme qui pourra les concerner.

Le programme d'investissement

Si les démarches administratives et techniques le permettent, 2006 devrait être l'année des premiers investissements pour la lutte contre les inondations. L'aide pour les investissements des communes et intercommunalités se poursuivra. Une part sera réservée pour l'investissement courant (complément ou renouvellement de matériel technique et de bureau).

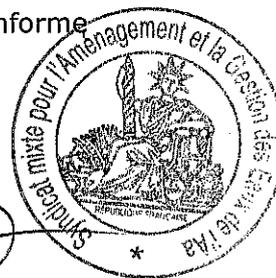
Les financements des investissements

La trésorerie actuelle et les recherches de subvention permettront de réaliser les investissements envisagés.

Présenté au bureau élargi, le Comité Syndical a discuté sur le débat d'orientation budgétaire.

Pour extrait conforme
Le président,

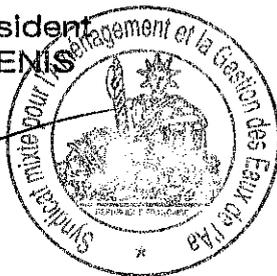
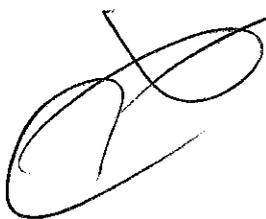
C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26



Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 9:

**ADMINISTRATION GENERALE : PROPOSITION DES VERSEMENTS FRACTIONNES
PAR LES EPCI ET COMMUNE AU SmageAa.**

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Les recettes du SmageAa ont pour origine la participation calculée par habitant des 9 EPCI et de la commune de Watten.

Certaines EPCI ont une participation très importante et pour réguler la trésorerie de chacune des deux parties, le président propose au Comité Syndical :

d'effectuer les encaissements des participations comme suit :

- participations égales ou inférieures à 22 999 € : règlement annuel
- participations comprises entre 22 999 et 200 000 € : règlements semestriels
- participations égales ou supérieures à 200 000 € : règlements trimestriels

d'appliquer ces dispositions à compter du 1^{er} janvier 2006.

Le Comité Syndical à l'unanimité accepte les encaissements fractionnés des participations

Pour extrait conforme,

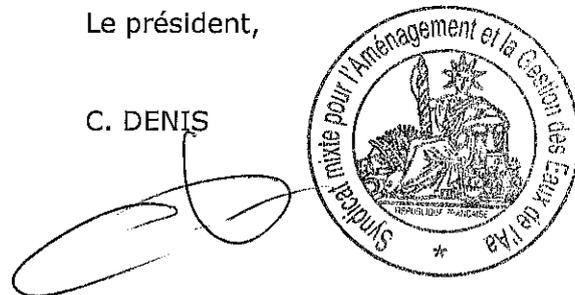
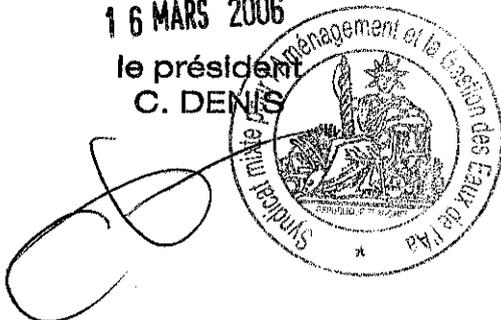
Le président,

C. DENIS

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

10 MARS 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

REÇU LE

16 MARS 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 10 :

ADMINISTRATION GENERALE : FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 4 février 2004, l'amortissement pour les biens acquis était instauré.

Par contre, l'imputation des subventions d'équipement (ou fonds de concours) versées qu'elles soient destinées au fonctionnement ou à l'équipement du bénéficiaire, sont comptabilisées en section de fonctionnement aux comptes de charges 654. Cette charge est donc imputable en totalité à l'exercice en cours.

La réforme de la M14 nous autorise à compter du 1^{er} janvier 2006 à imputer au compte 204 :

- les subventions d'équipements (anciens fonds de concours), versées à des personnes publiques, amorties sur 15 ans maximum.
- Les subventions d'équipement versées à des personnes de droit privé, amorties sur 5 ans.

Cette modification apporterait une amélioration de lecture du budget sans remise en cause du mode de financement des subventions.

Je propose au Comité Syndical d'adopter le principe de l'amortissement des subventions et d'en préciser la durée :

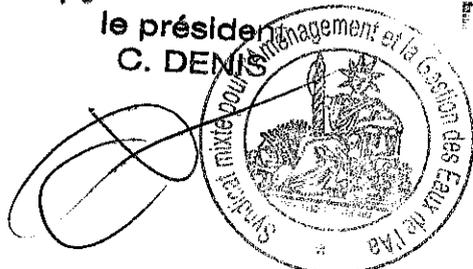
- Subventions d'équipement versées à des personnes publiques - 8 ans.
- Subventions d'équipement versées à des personnes de droit privé - 5 ans.

Présentée au bureau élargi, le Comité Syndical a donné son accord sur l'amortissement des subventions versées.

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

16 MARS 2006

le président
C. DENIS



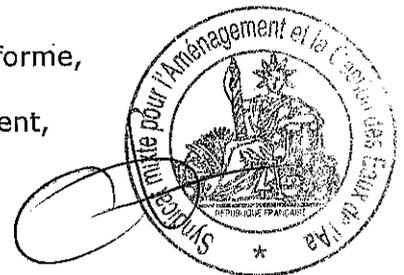
REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER

10 MARS 2006

Pour extrait conforme,

Le président,

C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Wahaen

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

17 MARS 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 11 :

INONDATION : Hydraulique - modification de l'étude de programmation de travaux hydrauliques sur la vallée de l'Aa - **volet désordres locaux**

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

Lors de sa réunion du 5 octobre dernier, le Comité syndical a délibéré favorablement pour le lancement d'une étude de programmation de travaux hydrauliques (délibération n° 8).

Compte tenu que, pour l'aménagement d'ouvrages en fond de vallée, l'étude de 2000-2001 donnait des premières propositions d'aménagements pour la maîtrise des crues en fond de vallée ; et que pour résoudre les désordres hydrauliques locaux, nous n'avons pas actuellement de propositions d'aménagement et qu'il s'agit bien de l'objet de l'étude, il paraît plus pertinent de scinder les deux volets.

Concernant le volet "désordres hydrauliques locaux", le SmageAa assurera la maîtrise d'ouvrage d'une étude visant à définir des avant-projets chiffrés d'aménagements sur les sites identifiés.

La maîtrise d'ouvrage des travaux ne sera pas assurée par le SmageAa.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et conformément à la délibération du 5 octobre 2005, décide à l'unanimité :

- de lancer la consultation pour le choix d'un bureau d'étude technique qui réalisera l'étude d'avant-projet
- d'effectuer les recherches de subvention correspondantes,
- d'inscrire les crédits au budget 2006

REÇU LE

27 MARS 2006

**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

27 MARS 2006

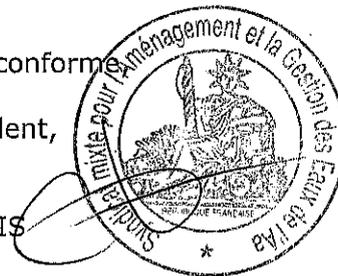
**le président
C. DENIS**



Pour extrait conforme

Le Président,

C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26

REQU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

17 MARS 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006

Question n° 12 :

INONDATION : Hydraulique - modification de l'étude de programmation de travaux hydrauliques sur la vallée de l'Aa - **volet mobilisation du champ d'expansion des crues**

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

Lors de sa réunion du 5 octobre dernier, le Comité syndical a délibéré favorablement pour le lancement d'une étude de programmation de travaux hydrauliques (délibération n° 8).

Compte tenu que, pour l'aménagement d'ouvrages en fond de vallée, l'étude de 2000-2001 donnait des premières propositions d'aménagements pour la maîtrise des crues en fond de vallée ; et que pour résoudre les désordres hydrauliques locaux, nous n'avons pas actuellement de propositions d'aménagement et qu'il s'agit bien de l'objet de l'étude, il paraît plus pertinent de scinder les deux volets.

Concernant le volet "mobilisation du champ d'expansion des crues", le SmageAa assurera la maîtrise d'ouvrage de l'essentiel des travaux. Aussi, et compte tenu de l'existence de l'avant-projet établi en 2000-2001, il peut lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour la conception puis le suivi des travaux. Dans un premier volet de ce marché, étude préalable, le maître d'œuvre modifiera le type d'aménagement à envisager. En effet, les digues très conséquentes prévues dans le projet initial en travers des fonds de vallée, ne correspondent pas à l'esprit du S.A.G.E.

Dans l'étude initiale, le scénario optimal a été chiffré à 6 200 000 €TTC. Les travaux devant être planifiés sur plusieurs années.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et conformément à la délibération du 5 octobre 2005, décide à l'unanimité :

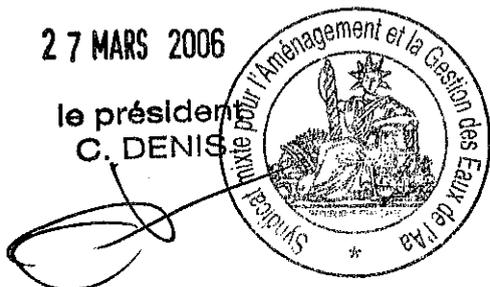
- de lancer la consultation pour le choix d'un maître d'oeuvre
- d'effectuer les recherches de subvention correspondantes,
- d'inscrire les crédits au budget 2006

REQU LE

27 MARS 2006
DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

27 MARS 2006

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme,
Le président,

C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2006

à Watten.

DELEGUES PRESENTS :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL,
Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, Jean-Jacques DELVAUX, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel DESCHODT, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL,
Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, délégués titulaires.
Messieurs Guy ANNE, Jean-Jacques CASTELAIN, Marc DAMBRICOURT, Louis DEVULDER,
Pierre EVRARD, Sylvain LEFEBVRE, délégués suppléants.

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Guy ANNE
délégué suppléant. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Christian DENIS. Monsieur Guy CATTOEN délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur
Sylvain LEFEBVRE délégué suppléant.

DELEGUE EXCUSE NON REPRESENTE

Monsieur Jean-Luc HOCHART délégué suppléant.

DELEGUES ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Bernard BECLIN décédé, Monsieur Josse HEUMEZ, Madame Francine PLE.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
était de : 26